

# **COMMUNIQUÉ INTERSYNDICALE POLICE MUNICIPALE**

Notre intersyndicale, composée du Syndicat National de la Sécurité Publique (SNSP) et de l'Union Syndicale Professionnelle des Policiers Municipaux (USPPM), appelle sans délai l'ensemble des policiers municipaux Français à la **grève des procès-verbaux** (sauf cas très exceptionnels).

En effet, le projet de loi « sécurité globale » débattu actuellement à l'assemblée nationale, vise notamment à étendre les pouvoirs des policiers municipaux sans que les syndicats professionnels n'aient été consultés avant son étude.

De ce fait, les principales revendications des policiers municipaux ont évidemment été écartées, tant sur le volet social que sur l'armement généralisé et obligatoire en catégorie B1.

Les récents évènements survenus à NICE et CONFLANS-SAINT-HONORINE nous ont démontré une fois encore qu'un armement adapté des agents de police municipale est devenu indispensable afin de pouvoir mieux assurer leur sécurité et celle de nos concitoyens qui attendent tant de nous. Alors qu'à NICE les policiers municipaux, primo-intervenants, ont pu neutraliser le terroriste et ainsi mettre fin au périple meurtrier, à CONFLANS-SAINT-HONORINE, les policiers municipaux, également primo-intervenants et non équipés d'armes de poing, ont dû fuir devant le terroriste. Cela est révélateur d'une politique désastreuse en matière de protection des agents et des citoyens !

Le ministre de l'Intérieur évoque la libre administration des collectivités territoriales pour « renvoyer la balle » vers les élus locaux dès que le sujet de l'armement obligatoire est évoqué. Pourtant, cela n'a pas été un problème pour imposer les sérigraphies des véhicules, les tenues, les FIA, FCO, FPA, etc. !

À l'aube de l'année 2021, et alors que notre pays connaît des attaques terroristes incessantes depuis 2012, comment pouvons-nous accepter que près de la moitié des policiers municipaux Français ne soient pas armés en catégorie B1, et que la pension de retraite après une carrière complète soit d'environ 1000 euros. Tout cela est **scandaleux** et inadmissible ! Le livre blanc de la sécurité intérieure mis en ligne sur le site du ministère de l'intérieur le 16 novembre le confirme, **RIEN SUR L'ARMEMENT, RIEN SUR LE SOCIAL !!**

La tromperie a assez duré, il est temps de **nous unir et d'agir !!**

Tant que de véritables négociations n'auront pas été engagées avec l'ensemble des syndicats représentant notre profession, sur l'armement comme sur le volet social, nous appelons tous les policiers municipaux à, dans un premier temps, **laisser les PVE au service !**

Puisque l'État nous néglige, au détriment de notre sécurité et de notre avenir social, nous devons désormais agir et montrer notre colère.

